

Québec français



« Démeechtifier » le Québec

André Gaulin

Number 78, Summer 1990

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/44714ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (print)

1923-5119 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Gaulin, A. (1990). « Démeechtifier » le Québec. *Québec français*, (78), 6–7.

EDITORIAL

«Démeechtifier» le Québec

André GAULIN

N.D.R.L. Au moment de mettre sous presse, Meech est toujours sous pression.



Voilà un lac qui est maintenant connu. Du moins par son nom. En un sens, c'est un lac idéologique. Une tentative de faire nager dans la même eau des grenouilles et la reine d'Angleterre et du Canada. Pour mouiller à la piscine monarchique, le Québec s'est fait bateau, une sorte d'Arche de Noé où la langue est bien à l'étroit dans le complexe de la société distincte. Si l'on a pu faire passer dans le langage le Lac-à-l'Épaule où fut décidée la nationalisation de l'électricité pour le Québec de la Révolution tranquille (ne dit-on pas faire son lac-à-l'épaule), dira-t-on bientôt «connaître son lac Meech», comme on dit rencontrer son Waterloo ? Rappelons-nous les faits.

De Jean Lesage, maître chez lui, à Daniel Johnson voulant une fédération égalitaire, de Robert Bourassa refusant Victoria et faisant la Loi 22, à René Lévesque proposant la souveraineté-association, le Québec s'émancipe. Compte tenu des étapes parcourues, des nouveaux acquis (État moderne, une certaine socialisation, relative sécurité linguistique...), une majorité de Québécois croient encore possible leur épanouissement éventuel dans le Canada en votant «non» le 20 mai 1980. D'ailleurs, Trudeau s'est porté garant que leur non voudrait dire oui au renouvellement du fédéralisme. Le reste est connu : raptivement unilatéral de la Constitution, imposition de la Charte des droits et libertés à partir de Londres (pour marquer la fin du colonialisme !), isolement

du Québec, humilié, célébration d'une nouvelle Constitution que boude même l'opposition libérale québécoise. Pierre Elliott Trudeau a imposé sa conception du monde et proclamé qu'avec ou sans signature le Québec est lié (sans jeu de mots !)

Du Canada Bill au Lac Meech

Puis changement d'actants. Brian Mulroney veut permettre au Québec fédéraliste de rentrer la tête haute dans l'enceinte du Canada Bill. Robert Bourassa semble bien habilité à représenter ce Québec-là. On s'entend donc sur des conditions qui sont finalement agréées, à l'étonnement de plusieurs observateurs d'alors.

Avec Meech, les Québécois ont posé des conditions minimales. Les libéraux négociateurs eux-mêmes, Robert Bourassa et Gil Rémillard, l'ont dit et redit. Ces conditions dérivent de la victoire du «non» référendaire, cette victoire sans pouvoir. Il serait trop long d'énumérer ici les faiblesses de telles conditions. Qu'il suffise de dire que le tout est très largement en deçà des revendications traditionnelles ou modernes des gouvernements québécois depuis 1945. Les Canadiens, eux, ont accepté le maximum : un concept dit de «société distincte» qui garde le Québec comme une enclave bilingue, devenant ainsi chez lui une majorité minoritaire. Une acceptation qui contraste assez avec le débat démocratique et référendaire, un oui obtenu à la fin d'une longue nuit de «conclave» (*Habemus Quebecum*).

Ce qui est fait sans le temps résiste peu ou prou

Ce qui a été accepté ainsi en pleine «petite noirceur», dans un cercle fermé soumis aux pressions du consensus, devient mois après mois rediscuté au grand jour, soumis dans les Parlements (9 sur 11, dont un débat escamoté au

Parlement du Québec) et remis à l'échéancier des grands partis politiques fédéraux. Cependant, le Manitoba et le Nouveau-Brunswick résistent toujours, ils entraînent ainsi un ressac inévitable à l'échelle pan-canadienne; jour après jour, année après année, l'accord finit par ressembler à un désaccord.

Robert Bourassa, porté par ses jeunes loups «nationalistes», offre la culotte en or à Gary Filmon (Manitoba), coincé dans les siennes, et qui invoque la Loi 178 pour ne pas souscrire à Meech. Quant au Nouveau-Brunswick, il est bien servi par la ministre acadienne Aldéa Landry, dans son refus d'entériner l'accord Meech au nom des minorités surtout. Non seulement les deux provinces refusent-elles leur signature, mais Terre-Neuve avec Clyde Wells, nouvellement élu, menace à son tour de quitter le bateau. Le Nouveau parti démocratique, le parti d'un Canada central fort, désavoue à son tour l'Entente pendant que les libéraux se divisent sur la question en pleine course au leadership.

Jean Chrétien, bon-chrétien au sens du Larousse, revient monter un cheval qu'on croyait mort — ce Canada protestant et papiste, royaliste et républicain, bilingue jusqu'au bout des doigts «coast to coast». Beaucoup voient en lui le chevalier qui dompterait à nouveau le Léviathan et le ferait une nouvelle fois docile, soumis, assimilable. En même temps, Meech, qui est pourtant un lac si calme, si plat, entraîne ses petites secousses à Sault Sainte-Marie et ailleurs. Apparaît ainsi un mouvement au Canada anglais, une réaction à Meech quasi naturelle, presque normale, hormis le discours bouffon ou haineux qui le double chez certains ténors d'Equality Party et du Suburban.

Les pays naturels : deux Canadas

Bref, rien n'arrive que ce qui devait arriver. Le nouveau constat des deux



solitudes, irréductibles dans leur objectif et leur projet, l'une longtemps régnante et l'autre sans cesse traitée de haut, presque méprisée. Et surtout, la mutuelle découverte que ces solitudes sont irréconciliables même au nom des avantages pécuniaires — les hommes d'affaires ne sont-ils pas en train de changer de cap? —, qu'elles sont antagonistes. La seule manière de les rapprocher, si besoin était, ne serait-ce pas en fait de défaire un mariage forcé, un fait de conquête, une union imposée sans véritable amitié ou estime? Que vaut un pays-camisole-de-force? C'est peut-être là le constat le plus important de trente années d'histoire canadienne sous les Révolutions tranquilles. Car, on l'oublie sans doute, le Canada a également fait sa tranquille révolution, au bout de laquelle il peut crier lui aussi son «oui» à la question de *John Turner*, à Toronto : «Pouvez-vous imaginer le Canada sans le Québec?» Ne serait-il pas prétentieux de répondre non à pareille question?

Et les Rocheuses dans tout ça? Et surtout, ceux que nous appelions «nos frères séparés», ces francophones souvent admirables, qui portent leur fierté et leur langue à bout de bras? En partie, l'Histoire n'a-t-elle pas tranché leur sort en autant de Parlements, celui d'Ottawa, ceux de l'ancienne Acadie, ceux de l'ouest dont on eût pu faire d'autres provinces francophones, dans la foulée d'un Louis Riel? Le seul Parlement susceptible de les aider encore ne restait-il pas toujours celui du Québec, un Québec national souverain, terre d'échange surtout et de soutien, ou terre

d'accueil selon la liberté de chacune ou chacun?

Je me marie, me marie pas

Meech passera ou passera pas. Il semble surtout qu'il ne passera pas. S'il passe, il restera de toute façon dans la gorge comme un nœud gordien. Pour 72,7% des Québécois, selon le sondage Léger & Léger du samedi 3 mars 1990 (*le Journal de Québec et Télévision Quatre-Saisons*), Meech ne parviendrait pas de toute façon à réconcilier francophones et anglophones (la question se disait ainsi: «L'Accord du lac Meech réglerait-il les conflits entre les francophones et les anglophones?»). En fait, allons-nous affirmer avec certains que les Anglais ne nous aiment pas? Ou que nous les détestions? Comment en arrive-t-on à poser de pareilles questions, comment en vient-on aussi à s'accuser mutuellement de racisme, les uns plus que les autres, faut-il le dire? Comment, sinon en revenant toujours à 1759 et à 1763, qu'il faut assumer dans les Canadas respectifs. Là aussi, qu'on le veuille ou pas, l'Histoire a fait son lit. Des choses ont résisté, de part et d'autre. Le Québec contemporain a acquis de sa longue mémoire et résistance une certaine idée de lui, de son identité, de son indivisibilité, de son statut inaliénable, qu'on soit dans une faction politique ou l'autre. Le Québec contemporain a aussi favorisé une nouvelle prise de conscience du Canada anglais, une distanciation d'avec le Québec, «let my people go». Il a donné à l'autre Canada et son nom, et son hymne national, et

son drapeau avec cette feuille des érables de la vallée saint-laurentienne, beaucoup de ses hommes et de ses femmes parlementaires valeureux. Ce qui n'aurait pas facilité son choix du 20 mai 1980, on a souvent oublié de le signaler.

Il semble maintenant que le Québec en viendra à assumer sa naissance. Qu'il deviendra bientôt officiellement (car il l'est depuis longtemps) une communauté nationale. Peut-on, toutes et chacun, faire en sorte que la démocratie et la solidarité nord-américaine en sortent grandies et plus fortes? Deux personnes nationales sont ici concernées qui ont intérêt à garder leur tête (Québec/Ottawa) et leur cœur (Toronto/Montréal). Il semble dorénavant acquis que ni le Québec, ni le Canada ne perdront à donner à Papineau ce qui est à Papineau et aux Rocheuses, ce qui est aux Rocheuses. Les jeux sont faits. La conquête, déjouée. Le solde : deux pays accotés sur le nord américain. Qui pourraient, mutuellement souverains, utiliser ce qui peut encore les rapprocher à l'orée du XXI^e siècle. En attendant, le Canada Bill n'a pas reçu l'aval du Québec. Depuis 1982 même, la ville du Canal Rideau n'a pas encore réussi à produire une version officielle française de la Constitution. Dans le Canada colonial, le français ne sera jamais une langue naturelle et égalitaire. Même les morts de tous les cimetières québécois et canadiens-français peuvent en témoigner pour nous, encore vivants. Après les chemins défoncés, l'Histoire reprend son cours : fin de la déviation. ●